

Plein gaz pour la nouvelle saison d'Ambassad'Air !

La cinquième saison de l'opération Ambassad'Air vient de débuter à Rennes, menée par la Ville, la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) et avec l'appui de l'association Air Breizh. Le but : sensibiliser les habitants à la qualité et la préservation de l'air. Cette année, la pollution de l'air intérieur et le radon sont à l'honneur.

L'opération Ambassad'Air de sensibilisation à la qualité de l'air repart pour une cinquième édition. Organisée par la Ville de Rennes, la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE), avec l'appui d'Air Breizh, elle a pour objectif de « Renforcer l'appropriation de la qualité de l'air extérieur par les Rennais », grâce à plusieurs actions : « liens avec les experts, informations sur l'air dans les quartiers, formation d'animateurs et installations de capteurs pédagogiques dans les maisons de quartiers, etc », peut-on lire sur [la page dédiée de la MCE](#). Des micro-capteurs sont aussi proposés en prêt aux habitants afin de mesurer la qualité de leur air au quotidien.

Démarrée en 2016 dans les quartiers de Villejan et du Blosne, Ambassad'Air s'est étendue depuis sur le territoire rennais. Ce sont ainsi 150 volontaires, 860 collégien.ne.s et étudiant.es.s, qui se sont inscrits, et 2000 personnes qui ont participé aux différentes animations.

Pour cette cinquième édition, l'air intérieur et la pollution au radon sont à l'honneur. En effet, ce gaz radioactif qu'on trouve de façon naturelle dans les roches et le sol, est présent dans la ville de Rennes. Elle est classée depuis 2018 en « Zone 3 », c'est à dire à « potentiel significatif » vis-à-vis du risque radon. La Ville de Rennes s'appuie donc sur l'opération Ambassad'Air et propose à cinquante habitants de

mesurer durant deux mois, en janvier et février, la concentration de radon présente à leur domicile grâce à des kits de mesure qui seront mis à disposition.

Concernant la pollution de l'air intérieur, le dispositif Ambasad'Air propose également le prêt d'outil de mesure en CO₂, à utiliser chez soi. Cette pratique permet aussi d'informer sur la nécessité d'aérer les logements, afin de limiter la prolifération des allergènes, moisissures, composés volatils, particules fines...qu'on trouve au domicile.

Plus d'infos : <http://ambassadair.mce-info.org/>